ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

journée nationale du souvenir des anciens combattants et victimes morts pour la France en Afrique du nord

Question écrite n° 98233

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, sur la reconnaissance de la date du 19 mars 1962 comme journée nationale du souvenir pour la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie. Il désire connaître sa position en la matière.

Données clés

Auteur : M. Francis Saint-Léger
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 98233
Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales
Ministère interrogé : Défense et anciens combattants
Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 janvier 2011, page 616
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)